



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 SEPTEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le trois Septembre, le Conseil municipal de la Commune de Bazoges-en-Pailers, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Foyer communal, sous la présidence de M. Laurent BENETEAU, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil municipal : 28 Août 2012

ETAIENT PRESENTS : Maryvonne VILLENEUVE, Jacqueline BROUSSEAU, Laurent BENETEAU, Séverine ARNAUD, Philippe GUERY, Dominique PEAULT, Jean-Loïc DURANDET, Jean-François YOU, Eric BULTEAU, Etienne GUIBERT, Adeline GIRARDEAU, Jean-Michel PASQUIET

ETAIENT EXCUSES : Pascal GUILLEMAND (donne pouvoir à Monsieur Laurent BENETEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE : Adeline GIRARDEAU

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 29 Juin 2012, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

A la demande de M. le Maire, il est proposé que soit ajouté à l'ordre du jour :

- Demande de subvention de l'Association « La Cabane à Rires »

Aucun conseiller ne s'opposant à cette proposition, le point est ajouté.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures.

1- CREATION D'UNE AIRE DE COVOITURAGE « PLACE DU CANAL » - BAZOGES EN PAILLERS – CONVENTION DE SIGNALISATION D'UNE AIRE DE COVOITURAGE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Département de la Vendée s'est engagé dans une démarche de facilitation et de promotion du covoiturage depuis 2007, par la mise en place du service « covoiturage.vendee.fr » sur le site internet du Conseil Général.

Par délibération n°VI – 11 du 19 Février 2010, il a souhaité développer cette pratique de mobilité durable notamment en signalant des parkings existants propices à cette pratique et en optimisant le site internet.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de création d'une aire de covoiturage sur la commune de Bazoges-en-Pailers, Place du Canal.



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'ACCEPTER la création d'une aire de covoiturage sur la commune de Bazoges-en-Pailers, Place du Canal,
- DE NOMMER cette aire « Place du Canal »,
- D'AUTORISER le Maire à signer la convention de signalisation d'une aire de covoiturage entre le département de la Vendée et la commune de Bazoges-en-Pailers, convention d'une durée d'un an, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

2- CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DE LA REALISATION D'UNE OPERATION D'ECLAIRAGE DANS LA RUE BEL AIR

La commune a demandé la réalisation d'une opération d'éclairage rue de Bel Air. Le SyDEV a accepté d'engager la réalisation et d'assurer le financement desdits travaux dans les conditions fixées par les décisions de son Comité Syndical. En conséquence, l'établissement d'une convention entre le demandeur et le SyDEV est nécessaire.

Le montant des travaux et de la participation se décompose de la manière suivante :

Nature des travaux	Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation
Eclairage	1 764 €	2 110 €	1 764 €	70 %	1 235 €
TOTAL PARTICIPATION					1 235 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE CONVENIR du mois d'Octobre pour le démarrage des travaux et de l'indiquer dans le calendrier prévisionnel,
- D'AUTORISER le Maire à signer la convention jointe à la présente délibération.

3- DELEGATION DE SIGNATURE

CONSIDERANT la nécessité, pour la bonne marche des services, de procéder à une délégation de signature du maire, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints,

Il est proposé de donner délégation de signature à Madame Karen JALLIER, Adjoint Administratif 1^{ère} Classe, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints, pour :

- ✓ la certification de la conformité et de l'exactitude des pièces justificatives produites à l'appui des mandats de paiement,



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

- ✓ la délivrance des expéditions du registre des délibérations et des arrêtés municipaux et la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet,
- ✓ la légalisation des signatures,
- ✓ la réception des déclarations, la transcription et la mention en marge des actes d'Etat-Civil, ainsi que la délivrance de copies (quel que soit l'acte).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE DONNER délégation de signature à Madame Karen JALLIER, Adjoint Administratif 1ère Classe, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints, pour l'ensemble des documents indiqués ci-dessus.

4- AVENANT AU CONTRAT ENVIRONNEMENT RURAL DE SECONDE GENERATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la signature du Contrat Environnement Rural du canton de SAINT FULGENT le 21 Février 2011, entre la Commune de Bazoges en Pailers et le Département de la Vendée.

Dans la convention d'exécution, la commune s'était engagée à réaliser les actions suivantes :

N° Action	Intitulé de l'action	Type d'action	Échéance prévisionnelle		Montant total HT de l'action	Montant HT de la dépense éligible
			Début	Fin		
1.1	Rénovation de la toiture de l'église	Travaux	2011	2011	30 000 €	30 000 €
1.2	Arrosage intégré du stade et chauffage des vestiaires	Travaux	2011	2012	20 000 €	20 000 €
1.3	Aménagement de la place du canal	Travaux	2012	2012	75 000 €	75 000 €
1.4	Aménagement extérieur du centre périscolaire	Études et Travaux	2011	2012	10 000 €	10 000 €
1.5	Aménagement paysager des rues des Mauges et d'Anjou	Travaux	2012	2013	50 000 €	40 000 €
TOTAL					185 000 €	175 000 €

Le Conseil Municipal propose d'ajouter ou supprimer les actions et de modifier les coûts, tel que présenté ci-après:

N° Action	Intitulé de l'action	Type d'action	Échéance prévisionnelle		Montant HT de la dépense éligible	Aides Départementales		
			Début	Fin		Taux	Montant	
1.1	Rénovation de la toiture de l'église	Travaux	2011	2011	27 863,23 €	30 %	8 539,20 €	
1.2	Arrosage intégré du stade et chauffage des vestiaires	Travaux	2011	2012	15 537,44 €	30 %	4 661,40 €	
1.3	Aménagement de la place du canal	Travaux	2012	2012	89 599,33 €	30 %	26 879,40 €	
1.4	Aménagement extérieur du centre périscolaire	Etudes et Travaux	2011	2012	42 000 €	30 %	12 600 €	
1.5	Aménagement paysager des rues des Mauges et d'Anjou	Travaux	SUPPRESSION DE L'OPÉRATION					
TOTAL					175 000 €		52 500 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'ACCEPTER la modification du CER tel que présentée ci-dessus,
- D'AUTORISER le Maire à signer l'avenant à la convention d'exécution du Contrat Environnement Rural de seconde génération.

5- VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU CENTRE PÉRISCOLAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION FEADER

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une subvention a été demandée pour la construction du Centre Périscolaire auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée (subvention FEADER).

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de valider le plan de financement définitif du Centre Périscolaire, présenté ci-dessous, afin de pouvoir engager la demande de subvention FEADER et ainsi solliciter le versement de celle-ci.



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

DÉPENSES		RECETTES	
Objet	Montant	Objet	Montant
Travaux construction bâtiment	380 000 €	Aides Département	40 000 €
Honoraires architecte	39 000 €	Aides CAF	51 920 €
		Autofinancement maîtrise d'ouvrage public	50 000 €
		Subvention FEADER	50 000 €
		Sous-total aides publiques	191 920 €
		Autofinancement net	227 080 €
TOTAL	419 000 €	TOTAL	419 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'ACCEPTER le plan de financement définitif de la construction du Centre Péricolaire comme présenté ci-dessus.

6- SUBVENTION ASSOCIATION « LA CABANE A RIRES »

Le Maire rappelle que l'Association « La Cabane à rires » a été créée dans le but de gérer et d'animer l'accueil des enfants et des jeunes sans adhérer à la Fédération Familles Rurales. L'association a fait la demande d'une subvention exceptionnelle de 1 500 euros pour l'acquisition d'un logiciel de comptabilité, d'un ordinateur portable et le règlement de la facture pour la publication des statuts.

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention exceptionnelle. Le montant de cette subvention est fixé à 1 500 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE VALIDER l'attribution d'une subvention de 1 500 € euros à l'association « La Cabane à rires »..

7- QUESTIONS DIVERSES

- Centre Péricolaire : Présentation du récapitulatif du chiffrage des travaux (annexe n°1), demande de fonds de concours supplémentaire à La Communauté de Communes (annexe n°2),
- Service Public d'Assainissement Collectif : Présentation du rapport d'activité 2011 (annexe n 3),
- Trivalis : Présentation du rapport d'activité 2011 (annexe n°4),
- SyDEV : Étude d'optimisation des puissances souscrites aux commandes,



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

- Service Technique :
 - ✓ Information du remplacement de Gérard LIMOUSIN suite à son départ en retraite,
- Entretien des sentiers pédestres,
- Halte Garderie itinérante,
- Prochains Conseils Municipaux (sous réserve): le 1^{er} Octobre 2012 à 19 heures, le 5 Novembre 2012 à 19 heures et le 17 Décembre 2012 à 19 heures.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20 heures 15.

	BÉNÉTEAU L.	DURANDET J.L	
GUERY Ph.	YOU J.F.	GUIBERT E.	ARNAUD S.
PASQUIET J.M.	VILLENEUVE M.	GABORIEAU B.	PEAULT D.
BULTEAU E.	GIRARDEAU A.	BROUSSEAU J.	GUILLEMAND P.